

Institutions : de quoi parlons-nous ?

Fernand Oury

1. Terminologie

L'« institution » dans la terminologie anglo-saxonne (Laing, Cooper, Goffman) reprise par les Italiens (Basaglia) est par définition *répressive et totalitaire*. Au contraire, dans la terminologie française, l'institution est investie d'une qualité thérapeutique qui l'oppose à l'établissement (Tosquelles : établi., état). L'institution pour les tenants de la psychothérapie institutionnelle n'est pas tant l'établissement (transformé en lieu de renfermement, en lieu de vie active et de thérapies psycho, socio, ergo, etc.) que chacune des structures à fonction désaliénante créée pour subvertir l'asile ateliers, clubs, journal, bar, cantine..., gérés par les malades eux-mêmes (institutions) naissant et disparaissant selon les fluctuations de l'histoire et la *Gestalt* des divers groupes et collectifs. Il a été rappelé, mais sans doute pas assez fort que *ce qui soigne* ce n'est pas l'institution mais *l'institutionnalisation*, c'est-à-dire le *processus* de création mais aussi de destruction dès qu'apparaît un risque de pétrification et d'hégémonie de telle ou telle institution. Il semble (alors) que la désinstitutionnalisation (des révolutionnaires) et l'institutionnalisation (des institutionnalistes) ne soient pas très éloignées en tant que processus politico-thérapeutique (...) que la dés-institutionnalisation « venue des Amériques » inonde le marché français ne me gênerait que modérément. J'ai utilisé avec grand plaisir en 1945 la mousse à raser et le café en poudre — si nous étions, nous, à court, de ce côté de l'Atlantique, de concepts opératoires pour notre travail quotidien. Il ne semble pas que nous en soyons là. (Nous sommes au-delà de) l'inertie et de l'interminable phraséologie négativiste qui sévit dans les "institutions" françaises¹.

2. Histoire²

Autour de Tosquelles qui inaugure en 1942 la "révolution" institutionnelle à l'hôpital de Saint-Alban, se rencontrent Balvet, Daumezon, Bonnafé, Jean Oury, Le Guillant, Gentis, Guattari, Torrubia et bien d'autres (La Borde date de 1953). À partir de leurs pratiques confrontées s'est élaborée la psychothérapie institutionnelle, le travail continue, des textes, des livres ont été publiés. Tout cela peut paraître "dépassé". On aimerait bien savoir par qui et par quoi !

3. Géographie

En 1964, A. Vasquez sollicitait l'autorisation de travailler dans des classes parisiennes (qu'elle connaissait déjà fort bien). Elle décrivait les techniques Freinet, l'organisation coopérative, les institutions, le conseil etc... La réponse de la Sorbonne mérite de passer à la postérité : "De telles classes n'existent pas en France, il vous faut retourner en Amérique."

En 1980, quoi de nouveau ? Nos maîtres intarissables sur les U.S.A., le Québec et la Patagonie ignorent toujours ce qui se fait dans certaines classes françaises et nos « révolutionnaires » parlent américain. Peut-être est-il plus intéressant de visiter New York que Nanterre, Bondy ou Aix-en-Provence?

1. D'après une intervention du Dr J. AYME, A.S.E.P.S.I. novembre 1980.

2. Cf. *Educación et développement* n° 137, 138, 140 et la thèse de doctorat de De Peslouan (Vannes 1979) *Les pédagogies institutionnelles*.

4. Pédagogie: qu'entendons-nous par «institutions»?

La simple règle qui permet à dix gosses d'utiliser le savon sans se quereller est déjà une institution. "Décisions communes" ou "Lois de la classe", l'ensemble des règles qui déterminent ce qui se fait et ne se fait pas, en tel lieu, à tel moment en est un autre. Nous appelons *institutions* ce que nous instituons ensemble en fonction de réalités qui évoluent constamment définition des lieux et moments pour... (emploi du temps), des fonctions (métiers), des rôles (présidence, secrétariat), des statuts de chacun selon ses possibilités actuelles (niveaux scolaires, comportement).

Les rituels, les réunions diverses qui en assurent l'efficacité (maîtres mots, etc.) sont aussi des institutions. Au conseil de coopérative, lieu de parole mais seul lieu de décision, tout peut être régulièrement mis en question. C'est bien le lieu de l'institutionnalisation-désinstitutionnalisation, l'institution instituant : le lieu du pouvoir réel bien que limité à la classe.³

Et les institutions externes?

Demeurés dans nos classes, modestes praticiens soumis comme les écoliers à une "hiérarchie écrasante" payés par l'État pour faire la leçon et dicter le devoir aux enfants du peuple, nous nous doutons bien un peu que l'institution École était un des Appareils Idéologiques d'États⁴.

Instituteurs populaires quotidiennement confrontés à l'oppression, à la misère des uns, au conformisme des autres, à l'inertie et à l'absurde nous sentions bien que nous n'étions pas tout à fait convenables et satisfaisants. Aussi avons-nous été heureux d'apprendre que nos classes étaient dans l'école, que cette école était celle d'une société donnée, que l'école-caserne, la société telle qu'elle est étaient des données à ne pas négliger⁵. Tout s'expliquait: des institutions externes surdéterminaient la vie de la classe et vouaient à l'échec et au dérisoire nos modestes tentatives. Et les instituteurs insolites coincés dans des écoles-casernes avaient tort d'insister : l'éducation est impossible, on ne peut rien faire. Guéris de l'illusion pédagogique, ils savent à présent qu'on ne peut "*rien changer avant de tout changer*"⁶. *Freinet - initiative anarchique et mal coordonnée* n'existe pas, n'a jamais existé. La C.E.L. ne date guère que d'une cinquantaine d'années... «*La recherche pédagogique par des instituteurs! Mais c'est un non-sens !*» etc Nous avons apprécié à sa juste valeur cet apport "théorique" si mobilisateur, des sciences de l'éducation.

Soyons sérieux. Si, comme nous le croyons, il y a incompatibilité entre la structure en Tour Eiffel, binaire, verticale de l'école d'État et la structure en atomium, horizontale ou transversale de la classe coopérative, notre seule existence fait problème : un processus permanent d'institutionnalisation — désinstitutionnalisation risque de mettre en question l'institution École. Des tensions, des conflits, des ruptures sont à prévoir. Des réactions de défense de "notre école" aussi. Et des techniques de survie en milieu anaérobie⁸, ...

Conclusion

Nous parlerions de révolution permanente, si la précarité de nos réalisations et l'ex-disproportion des forces en présence ne nous incitaient à l'humour. Est-ce une raison de ne pas

3. Groupes et institutions dans la classe sont décrits dans C.C.P.I. pp. 205, 342. On parle du conseil dans V.P.I. p.81 et C.C.P.I. pp. 420-463. Q.C.C. raconte une mise en place des institutions.

4. Cf. Aithusser, Positions, éd. Sociales, 1976.

5. Cf. Bourdieu et Passeron, Beaudelot et Establet et V. P. I., pp. 101, 261.

6. cf. c.c.p.i.

7. Cf. Lobrot, Lapassade, Lourau et bien d'autres.

8. Cf. C.E.C., Oury et Pain.

semer ? Nous préférons évoquer la puissance des plantes vivaces qui poussent leurs racines entre les pierres des vieux murs. Heureuses fissures! que nous ne sommes pas pressés de replâtrer! Nous continuons. Contre vents et marées verbeuses, obstinément, là où nous sommes, nous essayons de changer (un peu) ce qui est. Évitant les joutes idéologiques, nous continuons Freinet et bien d'autres sachant fort bien que cela dérange : "*Toute recherche actuelle met en péril l'ordre.*"

Article tiré de la revue **Institutions** n° 34 "Psychothérapie et pédagogie institutionnelles"